

**Règlement de la Bibliothèque.**

1° On distribue des livres tous les jours, excepté les DIMANCHES et FÊTES, de 8 à 9 heures du matin, de 4 à 5½ heures de l'après-midi et de 8 à 9½ du soir.

2° Aucun membre ne peut emporter plus de deux livres à la fois et ne les doit garder plus d'un mois.

3° Celui qui perd un volume, est tenu de le remplacer ou de payer la valeur de l'ouvrage entier.

4° Celui qui endommage un volume le remplace ou en paie la valeur.

5° Il est expressément défendu de prêter les livres de l'Institut.

